

ANNEXE N°2 AU PROJET DE DELIBERATION N° 2007-03-0015

Bilan 2006 de l'agenda 21 départemental

Orientation n°1-

Développer une citoyenneté garante du développement durable

Légende

Nombre d'objectifs : 6

dont :



Réalisé avec des résultats concrets : 3



En cours de réalisation : 2



Problème à résoudre : 1

Objectif 1 – Renforcer la démocratie participative

- Réalisation des engagements :



N°1 « Observatoire participatif des engagements », n°3 et n°4 « Participation et concertation dans les politiques et projets départementaux », et n°6 « Observatoire de l'environnement » :

L'Observatoire participatif des engagements (OPE) est maintenant clairement identifié par les élus et les directions départementales. Cependant, on notera que la participation aux réunions de juin et juillet 2006 est restée relativement faible. Une étude a été lancée, en juin 2006, pour la réalisation d'un diagnostic des initiatives menées en matière de démocratie participative. La première phase de la mission a servi à l'élaboration de fiches synthétiques sur 28 dispositifs de participation. L'Observatoire de l'environnement continue de bien fonctionner.



N°2 « Conseil départemental de la vie associative », n°5 « Forum jeunesse » :

Le Conseil départemental de la vie associative a fait l'objet d'études internes mais n'a pas été mis en oeuvre. Le projet de centre de ressources de la vie associative pourra remplir certaines missions initialement dévolues à ce conseil, en tant que lieu de rencontre et d'échange avec le tissu associatif essonnien. La mise en place du forum jeunesse n'a pas abouti. Toutefois, des travaux pour une meilleure compréhension des attentes de la jeunesse ont été menés, pour permettre une discussion entre les jeunes et les services départementaux : un panel d'utilisateurs de la Carte jeune 91 a été interrogé sur le dispositif via des « focus groupes » et par enquête téléphonique.

Evaluation de l'objectif :


Les initiatives menées dans le cadre de cet objectif continuent de renforcer la démocratie participative en Essonne. Une étude, menée en interne, montre que de nombreuses démarches participatives sont désormais engagées dans toutes les politiques départementales. Elles permettent aux Essonnais d'être concertés sur les grandes politiques du Département. Toutefois, la concertation et la participation de la jeunesse s'avèrent plus délicates à mener, et ne trouvent pas d'issue concrète.

Programmation 2007 :


En 2007, cet objectif sera réaménagé avec notamment le développement d'outils internet permettant aux jeunes qui utilisent les dispositifs jeunesse du Conseil général de s'exprimer. De nouvelles opérations de bilan et d'évaluation des dispositifs jeunesse seront également mises en place, notamment autour du programme Sac ados 91. L'étude sur la démocratie participative sera finalisée et des actions de formation des services départementaux seront mises en place.

Objectif 2 – Développer une conscience éco-citoyenne

- **Réalisation des engagements :**

 N°8 « Concours Agenda 21 », n°9 « Rubrique DD dans le Magazine de l'Essonne », n°10 « Site internet « développement durable » (DD) », n°11 « Maison de l'environnement et du DD » et n°12 « Soutien aux projets DD des collèves » :

La première édition du concours Agenda 21 a bien fonctionné et deux catégories d'acteurs ont été ajoutées pour la deuxième édition : les collèves et les citoyens de l'Essonne. La rubrique DD du site Internet et les articles publiés dans le Magazine de l'Essonne continuent d'informer la population sur les actions éco-citoyennes. Le projet de Maison de l'environnement et du DD a pris du retard mais continue d'avancer, avec l'aménagement d'un pavillon d'information pour le public et l'adoption d'un programme de réalisation de la future maison départementale de l'environnement et du DD. La coopération de différentes directions, par le biais de réunions de travail, dans le but de sensibiliser les collèves au DD, a permis la mise en place d'un dispositif de subventionnement « collèves citoyens ». Le travail en transversalité a également abouti à la sélection des collèves qui introduiront du Pain Bio dans les cantines scolaires et à l'accompagnement des projets d'Agendas 21 scolaires.

 N°7 « Ecobus » :

Des initiatives de sensibilisation des jeunes au DD ont été menées, notamment par l'organisation d'expositions à Montauger. Une étude menée auprès des personnels des collèves et d'associations d'« éducation pour un développement durable » (EDD), a conclu que l'écobus n'était pas un outil pertinent de sensibilisation, mais que les professeurs avaient besoin d'être formés à la mise en place de projets d'EDD. Un guide facilitant la mise en place de projets EDD dans les collèves a été réalisé et remis à l'ensemble de la communauté éducative de l'Essonne, lors de la première rencontre « EDD : projets et partenariats », qui s'est tenue en décembre 2006.

Evaluation de l'objectif :

Le Département continue de diffuser la thématique du développement durable et solidaire dans ses outils de communication et à travers des opérations de sensibilisation : articles mensuels dans le Magazine de l'Essonne (depuis 2003), petit guide du collégien, rubrique sur le site Internet (depuis 2004), édition du deuxième journal de l'Agenda 21 (juillet 2006), guide « Besoin d'EDDE ? Education au développement durable en Essonne » (décembre 2006), expositions, etc.


- **Programmation 2007 :**

En 2007, cet objectif sera poursuivi avec notamment l'activation du nouveau site Internet, la cérémonie de remise des Prix de la 2^{ème} édition du concours agenda 21, la mise en place d'un partenariat avec l'Education nationale sur l'EDD et enfin les travaux d'aménagement de la maison de l'environnement et du DD de Montauger.


Il est proposé que les engagements n°7 « Ecobus » et n°12 « Soutien aux projets DD dans les collèges » soient fusionnés en un engagement unique intitulé : « Programme de sensibilisation à l'Education au développement durable (EDD) pour les collégiens et les publics jeunes ».

Objectif 3 – Devenir un Département pilote du développement durable

- **Réalisation des engagements :**

 N°14 « Flotte véhicules propres », n°15 « Grille d'évaluation DD », n°17 « Guide des bonnes pratiques », n°19 « Charte éthique des achats publics responsables », n°20 « Diagnostics énergétiques », n°21 « Bois éco-certifié », n°22 « Réseaux du DD », n°23 « Charte de coopération durable », n°24 « Soutien aux agendas 21 essonniers » :

En 2006, 26 véhicules GPL ont été ajoutés à la flotte départementale. La grille d'évaluation DD a progressé en 2006 grâce au lancement de l'empreinte écologique de l'Essonne, au contact pris avec des entreprises de notation extra-financière et à la participation du CG à des programmes dépassant le cadre départemental et permettant l'intégration de cadres de référence communs à d'autres collectivités et donc une évaluation comparative des actions menées. L'application du guide des bonnes pratiques a significativement avancé. La grille d'indicateurs a été complétée et précisée. 2005 devient « l'année zéro » pour mesurer les évolutions futures. Une charte locale d'achats éthiques et équitables a été lancée sur des directions pilotes, en vue d'être généralisée. En 2006, 100% des sites du CG ont été diagnostiqués, afin de mettre en place une « politique de gestion de l'énergie sur les équipements départementaux ». Une cellule « Energie », créée en 2006, contribue à la mise en place de cette politique, notamment à travers la constitution d'une comptabilité énergétique et l'élaboration d'un nouveau contrat d'exploitation des installations énergétiques incitatif au niveau de la performance énergétique. Les services départementaux ont veillé à ce que les achats de mobilier par le Conseil général soient en bois éco-certifié, et que les fournitures papier soient 100% recyclées. L'adhésion du CG aux réseaux nationaux a permis des échanges de bonnes pratiques avec les autres collectivités et une reconnaissance nationale de son action. La Charte de la coopération décentralisée pour un DD devient un outil d'évaluation des projets, notamment du programme de coopération avec Douentza au Mali. Le CG continue d'encourager les initiatives d'Agendas 21 des collectivités essonniennes, avec la subvention en 2006 de l'Agenda 21 de Massy.

 N°13 « Charte interne DD », N°16 et n°88 « Référentiel DD pour les constructions » et n°18 « Ambassadeurs DD » :

La charte interne a pris du retard, sur ses volets « évaluation » et « construction durable ». L'évaluation des politiques territoriales de DD est une question nouvelle et complexe qui fait l'objet de groupes de travail au niveau national. Le référentiel pour les constructions durables se construit progressivement. Le réseau des ambassadeurs DD s'est fortement développé en 2006 : plusieurs correspondants sont désormais identifiés dans chaque direction départementale.

L'engagement n°89 sera fusionné avec les engagements n°16 et 88 pour en former un nouveau plus large : « construire et subventionner durable ».

- **Evaluation de l'objectif :** 

Cet objectif a connu de réelles avancées depuis trois ans. Il s'affirme encore plus cette année, avec l'identification de référents du DD au sein du CG, des sessions de formations, des avancées concrètes en matière de verdissement de l'administration et l'application de la charte d'achats éthiques et équitables. L'Essonne est déterminée à être un département pilote en matière de DD, et doit donc encore renforcer ses « bonnes pratiques ».

- **Programmation 2007 :**

En 2007, cet objectif sera poursuivi avec notamment la relance du marché d'acquisition des véhicules pour l'achat de nouveaux véhicules GPL, le bilan des bonnes pratiques 2006, l'évaluation des politiques publiques au regard du DD, en particulier dans le domaine de la construction/réhabilitation et dans les choix d'attribution des subventions, la création d'un référentiel de développement durable (empreinte écologique, SD 21000,...), le travail de formation en matière de Haute qualité environnementale (HQE), la publication d'un guide de la construction durable en Essonne, les actions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'acquisition d'un outil informatique de suivi des consommations fluides et l'évaluation, désormais systématique, des projets proposés au financement du Conseil général, en fonction de leur niveau d'intégration du DD.